

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE N° 2 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 24 novembre 2022
sous la présidence de : Christine ANCELOT, Principale

ETABLISSEMENT : Collège Joseph – Sébastien PONS
2 rue Diaz – 66000 PERPIGNAN

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 24 novembre 2022

Heure de début de séance : 17h15 Heure de fin de séance : 17h49

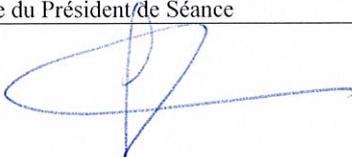
	NOM Prénom	Qualité
Président de Séance	Christine ANCELOT	Principale
Secrétaire de Séance	M. GAURENNE Jean Pierre	Principal Adjoint

Nombre de membres composant le conseil : 27

Quorum : 19 Présents :

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de L'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Questions pédagogiques	1	
II	Questions financières	1	
III	Conventions		
IV	Questions diverses	1	
	TOTAL	6 (3 + 3)	

le : 28 novembre 2022

 Signature du Président/de Séance	Signature du Secrétaire de Séance
 Transmission à l'Inspecteur d'Académie	 Transmission au Recteur
Le : 28/11/2022	Le :

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE N° 2 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 24 novembre 2022
 sous la présidence de : Christine ANCELOT, Principale

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'Etablissement : Christine ANCELOT		X		
- Adjoint : Jean Pierre GAURENNE		X		
- Gestionnaire : Stéphanie MORINIERE		X		
- Directeur Adjoint SEGPA : Jean José MESTRES		X		
- Conseiller Principal d'Education : Ali TAFIANI		X		
PERSONNALITES				
- de la collectivité de rattachement : Mme M. Pierre SADOURNY : M. CASTANEDO Benoît			X	
- de la commune de siège et éventuellement	1 Mme PUJOL Danielle 2 M. PALACIN Jacques		X	X
- groupe de communes				
- qualifiées	M. GREZES Carlos			X
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation :				
CERVANTES EMMEL YNE remplacée par Mme NOUNI Sabrina		X		
PERRON GUILLAUME		X		
DELABRE CANDICE		X		
AOUDIA CAROLINE		X		
DESCAMPS CECILE		X		
MARANGES GILLES		X		
SAQUE SEBASTIEN		X		
- au titre des personnels A.T.O.S.S. / A.T.E.E. :				
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
- Parents	HAMIMID MERIEM / JAWHAR HOUDA		X	
	MEBROUK HMAD / KIPPO FADOUA	X		
	MEHENNA DALILA / MERNISSI AHLAME	X		
	KADDAM BOUCHRA / QUITARD MAGALI	X		
	DABO NAJOUA / ANAAOUI NAJET	X		
	BOGAERT CINDY / EL YAAKOUBI LOUISA	X		
	BAUTISTA ELODIE / HAMDI AICHA		X	
- Elèves	BELLAHCEN ABEL		X	
	BOUDAHMANI KELTOUM	X		
	MEBROUK MARIEM	X		
MEMBRE INVITE				
BENEZET SABINE				X

CA du 24/11/2022 : 19 membres présents

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE N° 2 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 24 novembre 2022
sous la présidence de : Christine ANCELOT, Principale

Mme ANCELOT ouvre la séance à 17h15, le quorum est atteint
M. GAURENNE assure le secrétariat de séance.

Approbation du procès verbal du dernier conseil d'administration (C.A)

Vote de procès verbal du C.A : Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 19
Adopté à l'unanimité		

L'ordre du jour du présent C.A est présenté, il est adopté à l'unanimité

Ordre du jour :

- Vote du PV du CA précédent
- Budget initial de l'exercice 2023 **(2 PJ)**
- Autorisation du CA au chef d'établissement pour la passation des marchés publics : renouvellement des contrats et conventions pour l'année 2023 **(1 PJ)**

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE N° 2 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 24 novembre 2022
sous la présidence de : Christine ANCELOT, Principale

I	QUESTIONS PEDAGOGIQUES
---	-------------------------------

I - Modifications à apporter au procès verbal du C.A précédent

Modification et mise à jour du tableau des instances :

Commission d'Hygiène et de Sécurité (C.H.S)

Modification : Ajout de Mme LEMONNIER Clémence à la place de Mme NOUNI Sabrina

Ajout de M. MESTRES Jean José

Commission Menus

Suppression de M.MESTRES J. José

II - Présentation de 2 conventions supplémentaires :

Enfance catalane :

Vote pour autorisation :	contre : 0	Abstention : 0	Pour : 19
Adopté à l'unanimité			

Foyer Laïque :

Vote pour autorisation :	contre : 0	Abstention : 0	Pour : 19
Adopté à l'unanimité			

II	QUESTIONS FINANCIERES
----	-----------------------

Présentation du budget par l'adjointe gestionnaire : Mme MORINIERE

Elle rappelle les grands principes budgétaires et explique l'architecture du budget.

Elle détaille le Service spécial SRH Service de Restauration et d'Hébergement en dépenses et en recettes ; puis détaille les autres types de recettes.

Total des recettes inscrites au budget 2023 : 525 956,62 €.

Puis les dépenses sont détaillées par service et expliquées par Mme MORINIERE :

Au « service Administration et Logistique »: forte augmentation de la viabilisation due à la conjoncture actuelle.

Au service « Activités Pédagogiques » : forte augmentation de 100 % du CFC Droit à la Copie suite à la venue d'un contrôleur de l'organisme au collège début novembre 2022.

Forte augmentation car les enseignants ont dépassé la Tranche 1.

Il est demandé de faire un effort particulier sur les impressions afin de les diminuer.

La majeure partie des dépenses sur les crédits d'Etat (Crédits pédagogiques Globalisés CPG) sont des prévisions en attendant juin 2023, le montant de la future subvention CPG.

Au service « Vie de l'élève » : un reliquat demeure sur la subvention « devoirs faits » : 1562,50 euros.

La gestionnaire demandera l'autorisation de réaffecter cette somme au 16ESC (Education à la Santé et à la Citoyenneté) dont la ligne est à 0.

Total des dépenses : 525 956,62 €.

Le budget est équilibré.

Vote pour autorisation :	contre : 0	Abstention : 0	Pour : 19
Adopté à l'unanimité			

Le Conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés ou commandes dans les limites des crédits ouverts au budget et des dispositions du code des marchés publics.

Vote pour autorisation :	contre : 0	Abstention : 0	Pour : 19
Adopté à l'unanimité			

Question de Mme Delabre :

« La convention avec la FRAC est-elle prise en compte ? »

Réponse : Oui, nous avons systématiquement une convention avec la FRAC lorsqu'ils interviennent au collège.

III	QUESTIONS DIVERSES
-----	--------------------

8 – Question diverses

Question 1:

"Si cela relève de la compétence du CA, serait-il possible de demander un lieu couvert pour déjeuner pour ceux qui ne mangent pas à la cantine ?"

A partir du 25 novembre, la salle de réunion du bâtiment B sera ouverte pour ceux qui ne déjeunent pas à la cantine. Elle se situe avant l'infirmierie sur votre gauche (à côté du bureau de l'assistante sociale). Vous pourrez l'utiliser de 12h00 à 14h00.

Comme il s'agit d'une salle de réunion, nous vous demandons de ne pas y laisser vos déchets et de laisser l'endroit dans un état de propreté irréprochable, afin que les réunions qui suivront votre repas, s'effectuent dans de bonnes conditions.

Question 2:

"En tant que professeur de langues, nous sommes amenés à utiliser plusieurs fois par semaine les hauts parleurs de différentes salles de classe. Nous rencontrons régulièrement des soucis pour lire les fichiers audios. Parfois les hauts parleurs ne fonctionnent pas, dans d'autres salles les barres de sons sont sous-dimensionnées et ne permettent pas de dispenser un enseignement de qualité. Serait-il possible d'équiper les salles de classe de hauts parleurs fiables et de qualité?"

La remontée de cette information sera faite au département dans les plus brefs délais.

M.Maranges :

« On pourrait joindre en fonction des retours un état des lieux des salles en matière de qualité de son pour les besoins des cours de langues »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h49